



## Lettre d'information N°19 - 12 mai 2021

Editée par la Fédération des Centres de Gestion Agréés Agricoles



### A la une

**Reconnaissance de catastrophe naturelle :** Deux arrêtés du 19 et 20 avril 2021 parus au Journal officiel du 7 mai 2021 portent constatation de l'état de catastrophe naturelle dans plusieurs départements. [\*En savoir plus\*](#)

**Faciliter la montée en puissance des OP :** Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture, a annoncé l'ouverture des aides à destination des organisations de producteurs (OP) et des associations (AOP). Au total, ce sont 6 millions d'euros qui vont être débloqués pour renforcer le pouvoir de négociation de ces structures dans leurs rapports au sein des filières alimentaires et s'approprier les outils de la loi EGalim. [\*En savoir plus\*](#)

### Dans le reste de l'actualité

**Actualités liées au Covid-19 :** Le point sur les dernières mesures prises par le Gouvernement, la MSA ... pour aider les entreprises agricoles et viticoles. **Mesures en vigueur à la date du 12 mai 2021.** [\*En savoir plus\*](#)

**Du nouveau sur le congé de paternité :** Le décret n°2021-574 du 10 mai 2021 complète les dispositions de l'article 73 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2021 qui a modifié l'article L. 732-12-1 du code rural et de la pêche maritime relatif à l'allocation de remplacement à l'occasion de la naissance d'un enfant. Le législateur a allongé le congé de paternité et l'a rendu obligatoire pour partie. [\*En savoir plus\*](#)

**Les effets de la future PAC sur les revenus :** Quelles seraient les conséquences de la réforme de la PAC sur les revenus des agriculteurs ? C'est à cette question que tente de répondre un rapport de l'Inrae publié en avril 2021 en proposant plusieurs scénarios. [\*En savoir plus\*](#)